➔Table des matières

Bélier français (BF)

Grande race à oreilles pendantes et type de bélier

Poids minimum 5,5 kg
Poids idéal 6,3-8,0 kg
Poids maximum 8,5 kg
Hérédité nette
Hérédité divisée : Tachetés, gris fer

Tacheté noir

Pays d'origine France
Issue de mutation
Reconnue en Suisse depuis 1850

Type et but d'élevage

Type d'une grande race bélier avec une très forte musculature, une conformation puissante, large, massive et bien formée. Véritable type de bélier avec une tenue légèrement relevée.

Echelle d'appréciation

Tête, oreilles, cou	10 points
Poitrine, épaules, pattes antérieures et tenue	10 points
Dos, bassin, pattes postérieures et ligne abdominale	10 points
Pelage, peau et jarres	20 points
Couleur et brillant	10 points
Caractéristique de la variété	10 points
Apparence typique	20 points
Santé et soins	10 points

Standard

(apparence générale)

Tête Proportionnellement grande, marquante, accolée largement aux épaules. Front et museau larges et bien développés avec profil arqué.

Oreilles Oreilles de structure consistante avec un bourrelet bien visible (couronne). Pavillon de l'oreille ouvert contre l'intérieur, épais, bien arrondi à l'extrémité, pendant des deux côtés de la tête en forme de fer à cheval. Envergure 38-44 cm.

Cou Non visible.

Poitrine Large, pleinement formée, portée profonde.

Epaules Fortement musclées, fermées.

Pattes antérieures Courtes, droites, très puissantes.

Tenue Légèrement relevée.

Dos Large, bien arrondi.

Bassin Fermé, posé largement, arrondi.

Pattes postérieures Très puissantes, de position parallèle.

Ligne abdominale Visible.

Pelage Dense, plein, avec beaucoup de sous-poils, poils de couverture et jarres abondants.
Longueur des poils de couverture 33-37 mm.

Peau Souple, bien adhérente, détachable.

Couleur et brillant

La couleur est pure, franche et brillante.

Variétés reconnues

Bleu La couleur de couverture est un bleu intense, pur, brillant. Ventre et côté intérieur des pattes un peu plus mats. Iris gris-bleu. Ongles de couleur corne.
Caractéristique de la variété (sous-couleur et dessin du manteau) : La sous-couleur est bleue, avec une partie terminale visible sous la couverture.

Gris fer (sans marques de couleur sauvage)
La couleur de couverture est uniformément noirâtre sur la partie visible du corps, elle est pourvue d'un moucheté brun. Les bordures des oreilles et le dessus de la queue sont noirs. Le triangle de la nuque est petit et de couleur rouille. Le ventre et le dessous de la queue sont foncés. Le côté intérieur des pattes est légèrement plus clair avec un moucheté brunâtre accru.
Iris brun. Ongles de couleur corne.
Caractéristique de la variété (sous-couleur et dessin du manteau) : La sous-couleur est bleu franc sur environ deux tiers de la longueur du poil, suivi d'une zone de couleur noirâtre sous la couverture.

Gris (avec marques de couleur sauvage)
L'ensemble de la couleur de couverture est brun-gris, ombré par plus ou moins de poils de couverture et de jarres aux pointes noires. Ceux-ci confèrent à la couleur de couverture un reflet foncé finement floconneux. Selon le degré de présence des poils de couverture et des jarres il en résulte une nuance plus claire ou plus foncée. Celle-ci doit être régulière et descendre autant que possible jusqu'au ventre et sur les cuisses. La couleur de la poitrine et des pattes est un peu plus claire que la couleur de couverture. Un triangle rouge-brun apparaît sur la nuque. Les bordures des oreilles sont noirâtres, tout comme le dessus de la queue, lequel présente cependant un

moucheté. Les marques de couleur sauvage de la bordure des yeux, de la mâchoire ainsi que du côté intérieur des pattes sont plus claires. La couleur du ventre est blanche avec une sous-couleur bleuâtre. Les taches de l'entrecuisse sont brunes. Le dessous de la queue est blanc. Il faut veiller à une bonne couleur des pattes antérieures sans bandes blanchâtres.
Iris brun. Ongles de couleur corne.
Caractéristique de la variété (sous-couleur et dessin du manteau) : La sous-couleur est bleu intense, suivi d'une couleur intermédiaire rougeâtre-brun d'environ 5-10 mm de large. Puis suivent une couronne noirâtre et un liseré clair sous la couverture.

Bleu

Gris fer

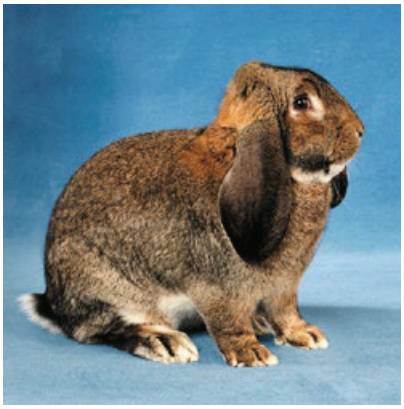
Gris

Madagascar

Madagascar La couleur de couverture est jaune-brun avec un léger voile suie. La tête, les oreilles, les côtés et les pattes postérieures, de même que la queue ont un voile suie plus prononcé. La fine nuance suie doit présenter une transition floue.
Iris brun. Ongles de couleur corne.
Caractéristique de la variété (sous-couleur et dessin du manteau) : La sous-couleur est blanchâtre, vire au jaune et se termine jaune-brun franc sous la couverture.

Noir La couleur de couverture est un noir pur brillant. Ventre et côté intérieur des pattes un peu plus mats.
Iris brun. Ongles de couleur corne.
Caractéristique de la variété (sous-couleur et dessin du manteau) : La sous-couleur est bleu intense, avec une délimitation noir pur d'environ 6 mm de large sous la couverture.

Blanc aux yeux rouges
La couleur de couverture est blanc ivoire, brillant comme du givre.
Iris rouge. Ongles sans pigmentation.
Caractéristique de la variété (uniformité) : La couleur de couverture requise est présente, en un ton régulier, sur la partie visible du corps. De par les poils de couverture plus courts à la tête une légère nuance peut se manifester.

Tachetés reconnus
Toutes les variétés, excepté la blanche aux yeux rouges, peuvent aussi être exposées en tant que tachetées. Couleurs et sous-couleurs analogues à celles des variétés unies. Chez tous les tachetés il est exigé un dessin du manteau. La couleur du dessin correspondante doit recouvrir entièrement la partie visible du corps.
Exception : poitrine blanche, taches des épaules blanches. Les taches des épaules ne doivent pas s'étendre sur le dos au-delà des omoplates. La couleur des pattes est sans importance. A l'exception d'un épi blanc sur le front, la tête, y compris la couronne et les oreilles sont recouvertes de la couleur du dessin. Le masque recouvre tout le museau et atteint la lèvre inférieure. Les deux angles de la bouche sont déterminants en tant que limite minimale. Une lèvre inférieure recouverte est précieuse. Chez les tachetés, la couleur des ongles est sans importance.

Apparence typique

Type de bélier prononcé, massif, avec une forme équilibrée. Observer la forme générale y compris le poids idéal.

Santé et soins

Selon les dispositions générales.

Défauts d'esthétique

Déduction pos. 5, respectivement pos. 6 : les défauts de la race de base sont déterminants en tant que défauts de couleur et de caractéristique de la variété.

Noir

Blanc aux yeux rouges

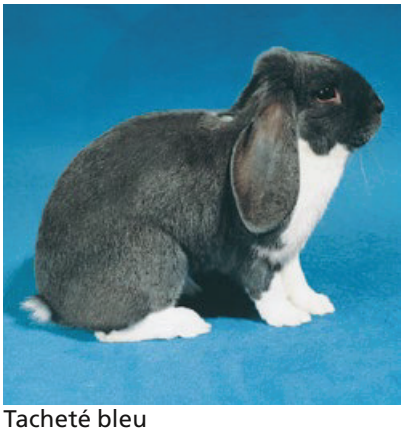

Tacheté bleu

Tacheté madagascar

Déduction pos. 6 : tacheté du manteau : lorsque le masque n'atteint pas la lèvre inférieure. Fente de partage de la lèvre plus claire ou blanche. Divergence dans le dessin du manteau, absence des taches des épaules et/ou de la tache du front. Dès quatre taches à la poitrine.
Déduction pos. 7 : légère divergence du type de la race.
Autres : voir défauts généraux d'esthétique.

Défauts de disqualification

Disqualification pos. 5, respectivement pos. 6 : les défauts de la race de base sont déterminants en tant que défauts de couleur et de caractéristique de la variété.
Disqualification pos. 6 : tacheté du manteau : masque incomplet. Bout du nez clairement blanc. Dessin du manteau nettement délié (mouchetures/taches isolées reconnaissables).
Disqualification pos. 7 : divergence totale du type de la race.
Autres : voir défauts généraux de disqualification.

Composition de variétés admises

Elle et lui 1.1, lot 1.2
a) bleu, noir
b) gris fer, gris
Les sujets unis et tachetés sont équivalents.

Collection
Toutes les variétés de cette race peuvent être incorporées.